

**Mobilités douces**

## Sécurisation du carrefour Isly-Alma-Alliés : un aménagement définitif en faveur des piétons

**Du lundi 7 octobre au vendredi 25 octobre 2024, Rennes Métropole va procéder à des travaux d'aménagement sur le carrefour des rues d'Isly, de l'Alma et du cours des Alliés. Il s'agit de renforcer la priorité des piétons et de fluidifier leurs cheminements sur l'un des carrefours les plus fréquentés du centre-ville via la suppression des feux tricolores au niveau des traversées.**

Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'expérimentation lancée en août 2023, durant laquelle les feux tricolores ont été masqués afin de donner la priorité aux piétons. L'expérimentation a montré qu'une majorité de piétons se sentait davantage en sécurité et que les conditions de circulation pour les véhicules, les bus et les cycles n'étaient pas affectées (pas d'allongement du temps de parcours, pas de congestion).

### Un projet d'aménagement qui donne la priorité aux piétons

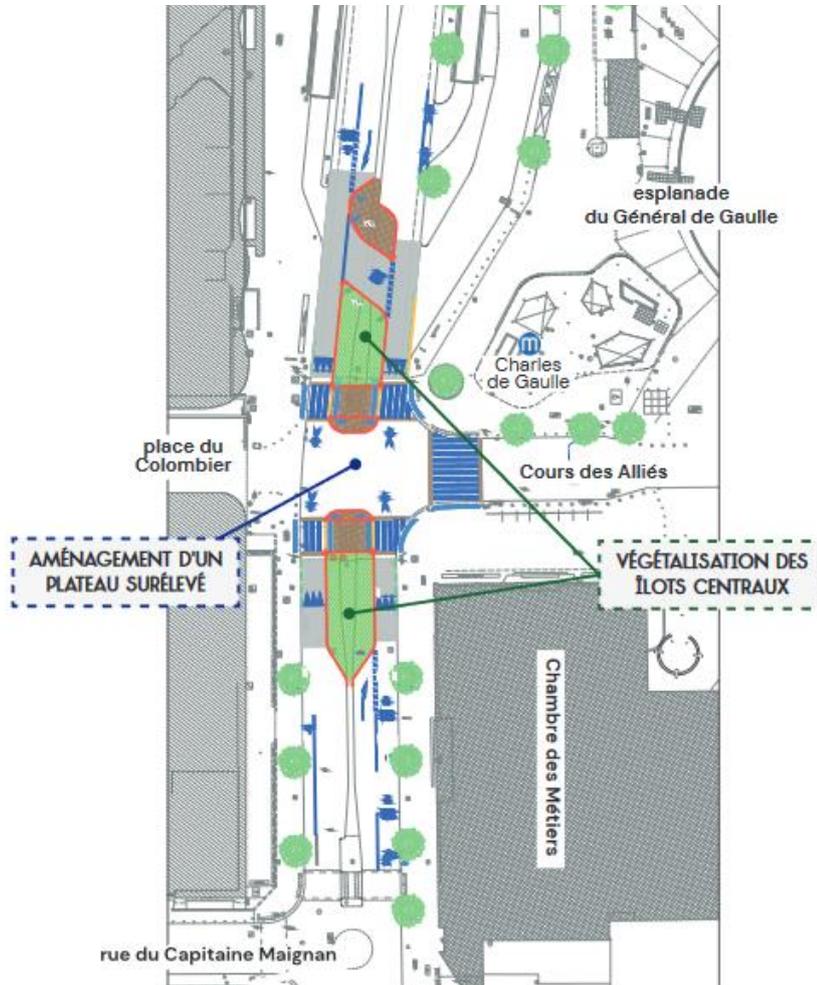
La marche, qui représente 43 % des déplacements à Rennes est au cœur de la politique des mobilités. Placée 1<sup>ère</sup> au baromètre des Villes marchables en 2023, la Ville souhaite affirmer la légitimité de la place des piétons sur les espaces publics. De nombreuses actions sont menées ces dernières années : multiplication des zones de rencontres, mise en place de la zone à trafic limité, rues aux écoles, élargissement de trottoirs (Abords de station de métro à Cleunay, Rambla Boulevard de Yougoslavie, Rue de l'Horloge), requalification de places (Parcheminerie, Jean Normand, Champ-Jacquet...).

Ce carrefour à feux enregistre le passage de près de 14 000 piétons quotidiennement, ce qui en fait l'un des plus fréquentés du centre-ville. Ainsi, il est apparu nécessaire de réaffirmer la priorité des piétons à travers un aménagement clair et lisible.

Le projet d'aménagement prévoit :

- La **suppression définitive des feux de circulation** ;
- La **réalisation d'un plateau surélevé** afin d'apaiser les vitesses des véhicules, avec une réduction des largeurs de voies pour faciliter la traversée des piétons ;
- L'**installation d'une zone de rencontre** au niveau du carrefour afin d'apaiser les vitesses et faciliter la cohabitation des différents modes de déplacement (limitation à 20 km/h, priorité des piétons sur les vélos, priorité des vélos sur les véhicules).

La végétalisation des terre-pleins centraux est également prévue. La désimperméabilisation permettra de réduire l'aspect routier et minéral de ces espaces, ce qui apportera confort et agrément aux piétons lors de leurs traversées.



*Rennes Métropole*

### **Un projet enrichi par la concertation des usagers**

Dans une logique d'amélioration continue, les services se sont réunis à plusieurs reprises avec les représentants d'usagers (représentants des aînés, Rayon d'actions, Handicap 35) de manière à prendre en compte leurs besoins et leurs attentes.

Une attention particulière a été portée à la traversée des personnes en situation de handicap. Outre la réduction de la traversée, un panneau lumineux "danger piétons" pourra être activé par les personnes atteintes de déficience visuelle afin d'alerter les automobilistes du caractère prioritaire de la traversée. Cette action pourra s'effectuer à l'aide des mêmes télécommandes utilisées pour les feux sonores.

### **Calendrier des travaux et coûts**

Les travaux auront lieu du 7 au 25 octobre 2024. La circulation sur le secteur sera perturbée, le détail des phases de travaux et des déviations mises en place sont à retrouver sur [le site des travaux de Rennes Métropole](#).

Le coût de l'opération est estimé à 80 000 €.

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

